

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « peintre-décorateur », session 2025

Épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(Durée : 2 heures ; coefficient : 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 6 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Documents photographiques (4 pages)

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « peintre-décorateur », session 2025

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

En tant que technicien d'art, spécialité peintre-décorateur, vous êtes consulté par votre direction, à la demande du service de la conservation, pour intervenir en peinture et décoration dans un salon datant du 18ème siècle au Château de Fontainebleau.

Après une introduction portant sur l'analyse des travaux à effectuer, vous exposerez le programme des différentes phases d'interventions à conduire dans l'ordre chronologique.

Vous préciserez les précautions à prendre en matière de conditions d'hygiène et de sécurité.

Vous proposerez l'organisation adéquate et indiquerez le matériel nécessaire ainsi que la durée globale des travaux.

Vous argumenterez vos choix techniques, sans croquis ni dessin.

Descriptif du salon :

Le plafond est en décor peint, orné de dorure.

Il est en bon état, ne nécessite aucune intervention.

Sur les murs, la peinture est écaillée et plusieurs fissures sont visibles à différents endroits. Sous la fenêtre, le mur a subi des infiltrations d'eau. Vous devez réaliser une remise en peinture finition mate pochée, sur l'ensemble des murs.

Le sous-bassement est en imitation de marbres : « Paonazzo » sur le panneau et « Jaune fleuri » sur les champs. La plinthe est en imitation marbre « Sainte-Anne ».

Un des panneaux a dû être remplacé par les menuisiers, il a été fabriqué en chêne. Il est nécessaire de reproduire de manière identique les marbres du sous-bassement sur ce panneau en finition cirée.

Le reste du sous-bassement nécessite un nettoyage.

Le sol est composé de parquet en chêne, comportant quelques faiblesses.

Un vase en biscuit de porcelaine et bronze fabriqué par la Manufacture de Sèvres, d'une hauteur de 2,38 mètres sur 1,20 mètres, reste sur place, au centre de la pièce.

Dimension du salon :

Hauteur : 4 mètres

Longueur : 10 mètres

Largeur : 5 mètres

Hauteur du soubassement : 85 centimètres







